

HABILITATION ELECTRIQUE HO-BOV-BS

HAB-NONELECH0B0

Objectifs

Permettre aux « non électricien » d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, après l'avoir mis hors tension.

Public Visé

Toute personne « non électricien » chargé d'assurer les travaux (BO-HOV) ou petites interventions prédéterminées par une note de service (BS) sur tout ou partie d'un ouvrage électrique en exploitation, mis hors tension.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Toute personne « non électricien » chargé d'assurer les travaux (BO-HOV) ou petites interventions prédéterminées par une note de service

Parcours pédagogique

Rôles Rôle du chargé d'intervention

Dispositions concernant le personnel et le matériel

Notions élémentaires d'électricité Circuit électrique

Différence de potentiel – Intensité – Résistance – La loi de l'Ω – Le générateur – Les effets du courant électrique – Le courant continue et alternatif.

Sensibilisation aux risques électriques

Les obligations et responsabilités des différents acteurs – Statistiques sur les accidents d'origine électrique – Les différents risques d'origine électrique.

La prévention des risques électriques

Le contexte réglementaire – La normalisation – Les moyens de protection contre les contacts directs – Les moyens de protection contre les contacts indirects – Protection contre les brûlures – Conduite à tenir à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Publication NF C 18-510

Définition Prescriptions au personnel, obligation de formation - Domaine d'application de la publication NF C 18 510 - Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures - Définitions NF C 18 510 - Exemples de documents

Opérations dans l'environnement

Les différentes zones d'environnement - Travaux au voisinage de canalisations isolées Zone d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et travaux publics

Appareillage électrique BT

Matériel de protection individuel et collectif

Outillage électrique portatif à main

Mesures de protection - Emplacements exposés- La TBTS - La TBTP - La séparation des circuits - Enceinte conductrice exigüe - Cas particuliers

Application pratique

Mise en situation du stagiaire

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Réalisé à l'issue de cette formation

Les + métier

Permettre aux « non électricien » d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, après l'avoir mis hors tension.

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31



Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en vérifier l'accessibilité

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31



BULLETIN D'INSCRIPTION 2025

Intitulé Formation : HABILITATION ELECTRIQUE HO-BOV-BS

Dates : 13 au 14 MAI

Coût de la formation : 544 €

Chef d'entreprise : **54 €** (après prise en charge FAFCEA)

Salarié / Président SAS Salarié : **208 €** (après prise en charge Constructys) **Les demandes de prise en charge doivent être saisies sur votre Compte Constructys au plus tard 15 jours avant le début de la formation**

NOM de l'Entreprise :

N°SIRET : Code NAF :

Effectif :

Adresse

.....

CP : Ville :

Tel :

E-mail :

Cachet et signature

Adhérent CAPEB : OUI NON

Nom- Prénom du participant :

Date de naissance :

Statut	Documents à joindre à l'inscription
<input type="checkbox"/> Artisan TNS <input type="checkbox"/> Gérant non salarié <input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU non salarié	Attestation de versement de la contribution au Fonds d'Assurance Formation (à demander à l'URSSAF) datant de moins d'un an
<input type="checkbox"/> Auto-entrepreneur	Attestation de versement de la contribution au Fonds pour la formation Professionnelle (à demander à l'URSSAF) datant de moins d'un an
<input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU salarié <input type="checkbox"/> Salarié	Copie du dernier bulletin de salaire

Bulletin à retourner à :

CAPEB 31 – 56 Rue Benjamin Baillaud BP 85852 – 31506 Toulouse Cedex 5

Votre inscription sera validée à réception des documents demandés et de votre règlement par virement au **CTFPA** en mentionnant **Session 250092A**.

IMPORTANT : nos formations sont assurées sous réserve d'un nombre minimum de participants. Certaines sessions peuvent donc être annulées ; vous serez avisé 7 jours avant le début de la formation.

Pour tout désistement en deçà de 5 jours ouvrés avant l'ouverture du stage, nous nous réservons le droit de conserver le reste à charge de la formation.

Votre contact : CAPEB 31 – Francine MOUILLERON

Tel : 05.61.99.57.87 Mail : conseilcompetences@capeb31.com